Vous êtes

professionnels mobiles

- Professionnel médical
  effectuant des visites à domicile
- Prestataire de service
  à domicile
- Personnel
  d'hospitalisation
  à domicile
- Gérant d'auto-école

vous bénéficiez d'un tarif préférentiel :
1 heure gratuite (renouvelable) puis 1 € par heure dans toutes les zones de stationnement réglementé de Besançon.

Les artisans bénéficient d'un autre dispositif Ginko Mobilités et peuvent s'enregistrer pour un passage plus facile aux bornes.

Voir au dos >

Ginko STATIONNEMENT

Ville de Besançon

1. Inscrivez-vous à l'agence Ginko Mobilités avec vos justificatifs, ou sur **besancon.e-habitants.com**

2. Profitez du tarif préférentiel
Accès avec la plaque minéralogique de votre véhicule :

- Sur les horodateurs.
- Sur les applications (PayByPhone ou EasyPark).

Direction Communication Ville de Besançon IMPRIM'VERT® Imprimerie municipale – août 2026

Contact : agence Ginko Mobilités, bureau stationnement, place de la Révolution, 29 rue des Boucheries à Besançon – 03 70 27 71 60